



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 108269

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le dossier du *stress* au travail dans les PME. En effet, si des drames ont endeuillé le climat social à France Telecom, le dossier existe également dans des structures plus petites où il peut être moins catastrophique mais tout aussi grave. Les médias ont concentré l'attention de l'opinion sur les très grandes entreprises, en méconnaissant le climat dans les PME. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant de prendre une initiative publique pour que ce dossier du *stress* au travail puisse être évalué également dans les petites structures économiques. Une large enquête serait nécessaire durant les prochains mois pour collecter les informations, en s'inspirant du bilan des initiatives dans les grandes entreprises. Il lui demande, en conséquence, de lui indiquer quelle action il compte mener en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108269

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4760

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)